



CCE SNCF : une « entreprise pas comme les autres », quoique ...

On le savait depuis longtemps, le CCE SNCF ne se caractérise pas spécialement par un climat social apaisé. Des grèves de plusieurs semaines au siège il y a quelques années, au mouvement des maisons familiales commencé l'été dernier, les exemples ne manquent pas.

Concernant les salaires, la direction du CCE se retranche toujours derrière l'insuffisance de la dotation SNCF ; cette dotation trop faible est un problème réel mais les personnels n'en sont pas responsables ... et elle n'explique pas tout, au vu de certaines largesses salariales réservées à un nombre infime de très hauts responsables à qui, régulièrement, on demande d'ailleurs d'aller voir ailleurs !

Des problèmes récurrents existent au CCE, sans que la direction SNCF n'y soit, là, pour rien. C'est notamment le cas des conditions de travail, et particulièrement des rapports humains.

Cette question des rapports entre « direction » et salarié(e)s » a souvent été le détonateur des grèves du CCE. A chaque fois, nos grands responsables nient d'abord tout problème de cet ordre (« pas chez nous ! »), puis, la main sur le cœur, viennent nous dire que ça ne se produira plus. Quelques fusibles sautent, le climat s'améliore peu de temps, ... puis tout recommence.

Tout recommence, car contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, il ne s'agit pas (que) d'un problème de personnes ... personnes, d'ailleurs choisies pour leurs « compétences » par ceux qui les lâchent ensuite.

Cette situation est révélatrice d'une gestion absolument catastrophique au plan social. C'est un choix ; nous le combattons ailleurs, nous ne l'accepterons pas plus parce que le CCE est géré par des syndicalistes.

Ces derniers temps, l'ambiance s'est encore dégradée, que ce soit au siège, au Service du Livre et des Bibliothèques ou dans les établissements de province. Pressions sur les salarié(e)s, menaces verbales, harcèlement, réorganisation autoritaire des services, conditions de travail aggravées, cela ne peut pas durer.

- Quand le CCE se retrouve aux prud'hommes pour harcèlement, peut-on dire que tout va bien ?
 - Qu'un salarié, délégué du personnel, en arrive à faire une tentative de suicide, est-ce normal ?
 - Que la Médecine du travail, comme l'Inspection du travail confirment que la situation sur le lieu de travail est intolérable, que des salarié(e)s et ex-salarié(e)s le confirment, mais que le CCE ne bouge pas, est-ce tolérable ?
- Quand le CCE bloque la reprise du travail d'une salariée de retour de maladie, sous prétexte que son poste ne peut être tenu à temps partiel (alors qu'il l'est depuis 3 ans par sa remplaçante) et que ce poste peut tout à fait être fractionné par 2 temps partiel, est-ce normal ?
- Que des responsables de service pressés de tout réorganiser en méprisant le travail accompli depuis des années par les salarié(e)s, multiplient les « dérapages verbaux » vis à vis de celles et ceux qui osent simplement rappeler qu'ils(elles) existent, est-ce digne d'une « entreprise pas comme les autres » ?



Loin de donner l'exemple, le CCE SNCF pratique des « méthodes de management » inadmissibles. L'employeur doit assurer la santé physique et psychique des salarié(e)s, et ce n'est vraiment pas le cas. Pour faire cesser cela, nous ne devons pas rester isolé(e)s dans nos différents services et nos différents sites, mais bien nous rassembler. C'est bien l'ensemble du personnel qui est concerné, c'est bien l'ensemble du personnel qui doit se mobiliser.

*Je veux renforcer l'action, l'information de SUD-rail
Je me syndique à SUD-rail*

Nom, prénom

Adresse

Service

Téléphone

Date, signature :

A renvoyer à :
Fédération des syndicats de travailleurs du rail S.U.D. rail
 17 boulevard de la libération 93 200 Saint Denis
 Tél. 01 42 43 35 75 - Fax. 01 42 43 36 67
 Mail federation-sudrail@wanadoo.fr
 Site www.sudrail.org